

depuis mon entrée au Parlement, et je rappelle au premier ministre que le moyen le plus facile d'aplanir cette difficulté n'est pas de se quereller à ce propos mais de s'expliquer avec les autres et leur parler le langage de la raison.

J'espère n'avoir rien dit d'offensant pour qui que ce soit en cette enceinte, car ce n'est pas pour cela que j'ai pris la parole. Je ne voudrais offenser personne; j'aime trop mes amis pour cela. J'aime mes commettants; il fallait donc que je prenne la parole au sujet du drapeau, car c'est celui qu'ils veulent, et du moment qu'ils le veulent, je suis heureux de parler en leur nom. Si nous ne pouvons l'obtenir, j'espère bien que nous pourrions constituer un comité mixte de la Chambre et du Sénat qui étudierait la question et présenterait une recommandation. Si le comité se prononçait à une majorité écrasante pour cette recommandation, je l'accepterais, même s'il n'y avait pas unanimité. Ce serait, à mon avis, impossible. Mais la majorité devrait être importante pour nous la faire accepter.

Le premier ministre a déclaré qu'il permettrait le vote libre, mais cela remonte si loin que je crains bien qu'un vote libre ait moins de poids qu'il n'aurait eu il y a un mois. Le premier ministre devrait examiner encore une fois la question. Je trouve qu'il a agi comme un maître d'école, quand il nous a dit: «Ou bien vous adopterez ce drapeau ou vous n'aurez pas de vacances d'été». On ne peut parler ainsi à des adultes. J'ai été whip de mon parti et je devais m'occuper de 208 députés. Je me suis très bien entendu avec eux et, si j'en crois mon expérience, il est impossible de dire à des hommes adultes ce qu'ils doivent faire. Ils le savent tout seuls. Vous pouvez leur demander de faire quelque chose, mais vous ne pouvez leur en donner l'ordre.

J'espère que le premier ministre reviendra à la raison avant d'avoir détruit l'unité du Canada. Si nous voulons l'unité au Canada, elle devra s'établir dans les dix provinces et non dans neuf, ou dans une seule. Nous devons tous nous unir, nous entendre, et plus cette union se fera vite, plus il nous sera possible de passer bientôt à des questions plus importantes que le drapeau, mieux cela vaudra pour le Canada. Si le gouvernement avait préparé une mesure plus importante que le drapeau, pourquoi ne la présente-t-il pas? Pourquoi donner au drapeau la préférence sur d'autres mesures importantes? Personne n'a demandé au gouvernement de nous présenter ce drapeau, personne n'a insisté dans ce sens. Parce que nous parlons pour empêcher le gouvernement de faire adopter ce drapeau, et que c'est notre seul espoir d'y arriver, le premier ministre s'imagine que nous nous engageons dans une obstruction

systématique. Il pense que nous faisons une obstruction systématique. Ce n'est pas le cas. Il s'agit d'une question qui, une fois réglée, le sera pour toujours. Une fois la décision prise, on ne pourra plus y revenir. J'espère que le premier ministre—et c'est tout ce que je compte dire...

Des voix: Bravo!

M. Cardiff: Écoutez, les gars, car vous en avez à apprendre. Je puis parler ici pendant longtemps. J'ai beaucoup de notes que je n'ai pas encore regardées. Personne ne les a vues, je les ai écrites moi-même. Mais je n'aime pas lire mes notes, même si dans le débat actuel j'aurais préféré avoir recours à mes notes, afin d'être bien sûr de ne pas dire de choses que je n'ai pas l'intention de dire. Parfois, on peut être amené, dans des occasions comme celle-ci, à dire certaines choses qu'on pourrait regretter après coup. Qu'il me soit permis de rappeler aux honorables vis-à-vis que je pourrais continuer une autre demi-heure au moins. J'ignore combien de temps il me reste, mais on ne m'a pas encore rappelé à l'ordre, ce dont je remercie beaucoup la présidence.

M. J. N. Ormiston (Melville): Monsieur l'Orateur, je serais heureux de suivre le conseil de mon ami de Huron (M. Cardiff) et de garder le silence pour en apprendre davantage. Toutefois, comme le débat se prolonge et comme le mois d'août tire à sa fin, j'ai peine à prendre la parole à la Chambre sans ressasser des souvenirs.

Pensant aux nombreux foyers de conflit qui existent dans le monde de nos jours, nombre d'entre ceux qui siègent de ce côté-ci de la Chambre songent à cette occasion, qui remonte à près de vingt-cinq ans, où nous avons dû assumer nos responsabilités et prendre des décisions de la plus haute importance. En septembre 1939, sans guère savoir ce que l'avenir nous réservait, nombre d'entre nous en sommes venus à la conclusion que le Canada valait la peine d'être défendu et que notre régime de vie méritait d'être préservé. Toutefois, aucun d'entre nous n'aurait cru qu'un jour les symboles que nous chérissions seraient sacrifiés sur l'autel des expédients politiques.

Le barrage de publicité qui a accompagné la présentation de la résolution initiale portait à croire que les adversaires du nouveau drapeau seraient défaits par la force du nombre. Toutefois, grâce à leur attitude constructive, les membres de notre parti ont réussi à maintenir le débat. Il semble que maintenant la résistance se soit durcie dans tout le pays et que le recours à un moyen plus démocratique de choisir un drapeau gagne de nouveaux suffrages. Tel est le but du sous-amendement